

COTISATION 2025 de janvier à décembre SNFOLC département de Côte d'Or

SNFOLC 2 rue Romain Rolland 21000 Dijon tel. 06 76 15 06 78 snfolcdijon@gmail.com

Les cotisations sont valables pour l'année civile (de janvier à décembre).

La cotisation syndicale est déductible des impôts à hauteur de 66 %. Ainsi, après déduction fiscale, vous n'aurez payé en réalité que 34% du montant réglé à l'adhésion.

Téléphone :		Courriel :	••••••					
Corps-grade:	••••••	Discipline	Echelon :					
RETRAITE(E) □	EN ACTIVI	<u>TE</u> : quotité:100	9%□ 80%□	50%□ (autre)%□				
Etablissem	ent 1 🛡	Etablisse	ement 2 ¥	Etablissement 3 ♥				
agiaire ^{fonctionnaire}	1 Stagiaire	non fonctionnaire	Contractuel(le)	Poste fixe TZR C				
Règlement à votre	e convenance ounée en cours	par <u>CHEQUE I</u> par <u>VIREMEN</u> bancaire du s	BANCAIRE (1 ou plus BANCAIRE <i>effectu</i>	sieurs chèques) ué par vos soins sur le compte - 1 ou plusieurs virements)				
·	e convenance ounée en cours	par <u>CHEQUE I</u> par <u>VIREMENT</u> bancaire du s	BANCAIRE (1 ou plus FBANCAIRE <i>effectu</i> Syndicat (RIB joint	sieurs chèques) ué par vos soins sur le compte - 1 ou plusieurs virements)				
Règlement à votre pour l'ar Indiquer le me	e convenance nnée en cours Merci de	par <u>CHEQUE I</u> par <u>VIREMENT</u> bancaire du s	BANCAIRE (1 ou plus F BANCAIRE effects Syndicat (RIB joint - ENT LE TABLEAU CI-L	sieurs chèques) L'é par vos soins sur le compte - 1 ou plusieurs virements) DESSOUS.				
Règlement à votre pour l'ar pour l'ar l'ar l'ar l'ar l'ar l'ar l'ar l'a	MERCI DE Ontant total de lent par chèque d'ordre de SNFOLC 21 virement sur le syndicat (RIB joint)	par CHEQUE IS par VIREMENT bancaire du se par CHEQUE IS par VIREMENT bancaire du se par CHEQUE IS par VIREMENT bancaire du se par CHEQUE IS pa	BANCAIRE (1 ou plus F BANCAIRE effects Syndicat (RIB joint FENT LE TABLEAU CI-I For le nombre de co For la date de dép For le nombre de vo (en précisant cue	sieurs chèques) Lé par vos soins sur le compte - 1 ou plusieurs virements) DESSOUS. Chèques :				
Règlement à votre pour l'ar pour l'ar l'ar l'ar l'ar l'ar l'ar l'ar l'a	MERCI DE Ontant total de lent par chèque d'ordre de SNFOLC 21 virement sur le syndicat (RIB joint)	par CHEQUE IS par VIREMENT bancaire du se par CHEQUE IS par VIREMENT bancaire du se par CHEQUE IS par VIREMENT bancaire du se par CHEQUE IS pa	BANCAIRE (1 ou plus F BANCAIRE effects Syndicat (RIB joint FENT LE TABLEAU CI-I For le nombre de co For la date de dép For le nombre de vo (en précisant cue	sieurs chèques) ué par vos soins sur le compte - 1 ou plusieurs virements) DESSOUS. chèques :				

Partie à renvoyer :

- par envoi postal, accompagnée du ou des chèque(s) si vous choisissez ce mode de règlement;
- par *envoi postal* ou *mail* (scannée) à <u>snfolcdijon@gmail.com</u> si vous choisissez de régler par *virement*

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le syndicat SNFOLC 21. Elles sont conservées pendant la durée de votre adhésion plus une période de 3 ans et sont destinées à la direction de la communication de FO conformément à la loi "informatique et libertés". Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en nous contactant : snfolcdijon@gmail.com

MONTANT DES COTISATIONS

Les cotisations sont payables en une ou plusieurs fois : n'hésitez pas à fractionner votre paiement et à l'indiquer clairement.

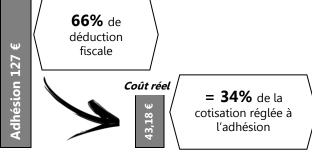
Pour toutes les catégories :

RETRAITES > 40 % de la dernière cotisation + **15,00 euros (timbre UCR)**

CONGES FORMATION > 80 % de la cotisation correspondant au grade et à l'échelon

TEMPS PARTIEL > au prorata du temps de travail

Rappel: 66 % du montant de la cotisation syndicale est déduit des impôts sur le revenu.



Grade	Echelon ©	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
ES	CLASSE EXCEPTIONNELLE	318	144	156	173 373	373	HEB2 390	невз 410					
AGREGES	HORS CLASSE	288	306	318	1344	356	неаз 373						
A	CLASSE NORMALE		191	193	207	220	234	250	269	288	306	318	
	PROFESSEURS CHAIRES SUPERIEURES		271	289	305	318	344	356	373	373	390	410	
is,	CLASSE EXCEPTIONNELLE	267	283	298	319	344	356	неаз 373					
CERTIFIES, PLP, P.EPS,		220	236	251	272	290	307	317					
	CLASSE NORMALE		153	155	164	172	177	196	209	223	240	258	
	CONTRACTUELS		Indice < 450 (échelons 1 à 4)					81		Indice plus élevé :			
	ET MA		Indice entre 450 et 500 (échelons 5 à 7)					111		nous consulter			
STAGIAIRES FONCTIONNAIRES		127		IIAIRES TIONNA		nous cons	sulter		AED	55	AESH	30	

Informations bancaires pour les règlements par virement sur le compte bancaire du syndicat

VIREMENT EFFECTUE PAR VOS SOINS.

BP BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Titulaire du compte/Account holder

2 RUE ROMAIN ROLLAND 21000 DIJON

Relevé d'identité bancaire / Bank details statement

IBAN (International Bank Account Number) FR76 1080 7004 0275 0195 7768 583

Code Banque Code Guichet 10807 00402

BIC (Bank Identification Code) CCBPFRPPDJN

75019577685

83

Domiciliation/Paying Bank **BPBFC DIJON LIBERTE**

S N F O L C SECTION CO

This statement is intended for your payees and/or payors when setting up Direct debit,

Standing orders, Transfers and Payment. Please use this Bank account statement when

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc.). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation

booking transactions. It will help avoiding execution errors which might result in

unnecessary delays.

d'imputation.